



la Ville investit pour le cadre de vie

INFO TRAVAUX

JUILLET - OCTOBRE 2024

Dans le cadre du dispositif d'une « Ville apaisée », à portée de marche et qui favorise les déplacements doux, la commission « Projet de Ville, circulation et stationnement » créée par une délibération du Conseil municipal en date du 1^{er} octobre 2020, a relevé la nécessité de libérer les trottoirs des véhicules. Cela permettra à tous de marcher confortablement et en toute sécurité, mais aussi de protéger nos arbres et de lutter contre les voitures ventouses. Cette mesure a pour conséquence de devoir choisir un côté pour le stationnement compte tenu de la largeur de la voirie.

En raison d'une intervention prioritaire par le concessionnaire GRDF pour la modernisation de son réseau électrique dans le tronçon compris entre la rue Saint-Hilaire et la promenade des Anglais, les travaux de voirie dans l'avenue Saint-Louis seront effectués en deux phases. Une note d'information spécifique à la modernisation du réseau électrique sera diffusée mi-août par le concessionnaire GRDF.

Votre avenue est concernée cette année par ce programme de matérialisation du stationnement sur la chaussée.

↳ Localisation

AVENUE SAINT-LOUIS

↳ Nature des travaux

Première phase : entre l'avenue de Bonneuil et la rue Arago - jusqu'à fin août

- Homogénéisation du stationnement en encoche entre l'avenue de Bonneuil et la rue Chevalier
- Conservation du stationnement en encoche côté marché entre la rue Chevalier et la rue du Moulin
- Matérialisation sur chaussée côté impair entre la rue du Moulin et la rue Arago
- Matérialisation du stationnement par marquage au sol
- Matérialisation des aménagements de sécurité en fonction de l'avancement du chantier aux carrefours avec la rue Chevalier et la rue du Moulin

Deuxième phase : entre la rue Arago et la promenade des Anglais - début octobre à fin octobre

- Matérialisation sur chaussée côté pair entre la rue Arago et la promenade des Anglais
- Matérialisation du stationnement par marquage au sol
- Matérialisation des aménagements de sécurité en fonction de l'avancement du chantier au carrefour avec la rue Saint-Hilaire



↳ **Déroulement des travaux**

- **Travaux de marquage après la rénovation du tapis de chaussée sur chacune des deux phases entre 8h et 18h**

Nous vous remercions de ne pas laisser les véhicules sur l'espace public durant cette période afin de permettre les opérations de marquage.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux d'amélioration du cadre de vie, nous vous remercions de votre compréhension et comptons également sur votre soutien et accompagnement lors de ces travaux.